

CHENOT (*Pierre-Lucien*), Commissaire de district (Jamoigne, 24.11.1874 - Mondorff, 27.7.1906). Fils d'Eugène et de Michel, Émilie.

Engagé volontaire au 13^e régiment de ligne, à l'âge de quinze ans, à peine, il est bientôt nommé caporal. Promu sergent le 3 avril 1893, il sollicite son admission à l'École Militaire et y entre le 2 décembre 1895. Deux ans plus tard, il est nommé sous-lieutenant et désigné pour le 6^e régiment de ligne. Mais la vie militaire en Belgique, si elle correspond parfaitement à ses goûts, n'offre à son esprit aventurier qu'un horizon assez restreint. Chenot regarde au delà. En Afrique, il y a le Congo, empire immense dont l'occupation requiert des caractères bien trempés. Il n'hésite pas; le 6 mars 1899, le vapeur *E. Bohlen* l'emporte vers les rivages africains et il débarque à Boma le 27. Désigné pour le Lualaba-Kasai, il quitte Boma vers la mi-avril et arrive à Luluabourg à la fin du mois de mai.

En février 1900, il est désigné comme chef de poste à Kanda-Kanda, où il doit lutter contre les incursions des Kioko venant du territoire portugais. Il est promu lieutenant le 1^{er} mars 1900 et, en juin 1901, il reçoit le commandement de la compagnie du Lualaba-Kasai. Le 16 octobre, il est promu capitaine et rentre en congé en Belgique, le 9 avril 1902.

Le 28 août de la même année, il repart pour l'Afrique et reçoit sa nomination de capitaine-commandant à la date du 29 juillet. Il séjourne à Boma jusqu'à la fin de 1902 et, en janvier suivant, prend le commandement de la colonne mobile du district des Cataractes. Rentré à Boma le 28 juin, il est nommé adjoint supérieur de 2^e classe et désigné pour commander le district du Lualaba. Il rejoint son nouveau poste au début du mois d'août, et le 19 mars 1904, il est confirmé dans le grade de commissaire de district de 1^{re} classe.

Sa santé, cependant robuste, a été fortement ébranlée au cours de ce second séjour, et quand il quitte Boma, le 25 avril 1905, pour rentrer en Belgique, il est atteint d'anémie profonde. Il va séjourner à Mondorff, pour tenter de se rétablir.

Le Roi fait appel à sa compétence en le nommant membre de la Commission des Réformes, par décret du 31 octobre 1905, mais il s'éteint, miné par la maladie, le 27 juillet 1906.

Il avait reçu la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion le 3 janvier 1905 et était titulaire de l'Étoile de Service à deux raies.

13 août 1948.
A. Lacroix.